

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE**

CEREMONIE DE PRESENTATION DES VOEUX 2014 AU MINFOF

Discours de Monsieur le Ministre des Forêts et de
la Faune

Yaoundé, 17 janvier 2014

Madame le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Forêts et de la Faune ;

Monsieur le Secrétaire Général;

Monsieur l'inspecteur Général ;

Monsieur le Directeur Général de l'ANAFOR ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes de coopération et partenaires au développement du secteur Forêt et Faune ;

Messieurs les Représentants de la profession forestière et faunique ;

Distingués invités ;

Chers collaborateurs ;

Mesdames et Messieurs ;

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole à l'occasion de la présente cérémonie traditionnelle.

Qu'il me soit permis avant toute chose, de présenter mes remerciements les plus sincères à Monsieur Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune pour ses

propos forts aimables et élogieux, à l'endroit de ma modeste personne et pour les vœux qu'ils a bien voulu m'adresser au nom du personnel fortement représenté ici .

Je voudrais, à la suite du Secrétaire Général avoir une pensée à la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés pour l'éternité en 2013.

Pour nos collaborateurs appelés à faire valoir leur droit à la retraite, je voudrais émettre le sentiment personnel de satisfaction pour le travail accompli ces dernières années au service de la fonction publique et leur souhaiter une bonne reconversion.

Monsieur le Secrétaire Général,

Le bilan 2012 qu'il vous a plu de présenter en janvier 2013 dans le cadre d'une cérémonie similaire avait laissé présager des signes prometteurs en matière :

- d'amélioration du cadre de travail
- d'assainissement des mœurs au sein de notre secteur

- de promotion de la gouvernance
- positionnement stratégique du ministère des Forêts par rapport à l'effort national de redressement économique.

2013 a été marqué par la poursuite des actions ainsi engagées autour des quatre (04) programmes ci-après :

- **Programme 961** : Aménagement et renouvellement de la ressource forestière
- **Programme 962** : Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées
- **Programme 963** : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses
- **Programme 960** : Pilotage, gestion institutionnelle et gouvernance du Sous-secteur.

En d'autres termes, nos efforts ont porté sur :

- la lutte contre l'exploitation illégale des forêts ;
- la participation du secteur à la relance économique
- l'appui au reboisement des collectivités locales ;
- la mise en œuvre du plan d'urgence pour la sécurisation des aires protégées au Cameroun ;
- la mise en œuvre du Marché Intérieur du Bois ;
- l'amélioration du cadre de travail

Ainsi en matière de lutte contre l'exploitation illégale des Forêts et dans la mouvance de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire du Processus FLEGT, nos efforts se sont intensifiés avec des résultats très probants. La croisade ainsi menée a permis, en matière de ventes aux enchères et amendes diverses de passer d'un montant de 1 051 665 705 en 2012 à 2. 322 347 118. Cette évolution de plus de 90% en moins de quatre années est à mettre à l'actif de l'ensemble du personnel désormais conscient des enjeux nouveaux. Mais elle traduit aussi l'envergure des défis à relever pour le futur. C'est un cinglant avertissement à ne pas baisser la garde au regard de la témérité des personnes mises en cause. Toujours dans ce registre, la publication régulière du sommaire des infractions forestières et fauniques permet de relever la diminution des infractions nonobstant les amendes en évolution constante.

Dans le cadre de la participation du secteur aux efforts de relance, la commission interministérielle d'attribution des titres a attribué en 2013 51 ventes de coupe qui permettraient au Trésor Public d'encaisser plus de 20 milliards de Redevance forestière annuelle en 2014 contre 14 milliards en 2013.

En matière d'appui au reboisement des collectivités locales,

- 47 communes ont bénéficié d'un montant de 235 millions FCFA pour reboiser 546 ha dans les réserves forestières transférées;
- -39 autres communes ont reçu un appui de 195 millions FCFA pour le reboisement 453,18 ha ;
- -46 ONG/GIC/Associations, 138 millions FCFA pour 345 ha;
- -13 chefferies traditionnelles, 26 millions FCFA pour 65 ha;
- l'ANAFOR a reçu un appui de 200 millions FCFA du MINFOF pour réaliser des plantations sur 1243 ha.

Le plan d'urgence pour la sécurisation des aires protégées au Cameroun a connu une mise en œuvre effective, marquées par :

- Une sensibilisation plus accrue des acteurs tant sur le plan national que sous régional ;
- La poursuite de la formation militaire des écogardes et leur affectation effective dans les aires protégées ;
- L'acquisition du matériel militaire et de deux petits avions (Ultra Léger Motorisé) pour la surveillance aérienne ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, la construction de 08 délégations régionales construites sur fonds C2D se poursuit. Quatre ont déjà été réceptionnées,

Le 23 août et le 29 octobre 2013 respectivement à Ebolowa et à Yaoundé et le 17 et le 24 janvier derniers respectivement à Bertoua et à Bafoussam. Par ailleurs les travaux de construction d'un immeuble devant abriter les services centraux sont en cours au nouveau centre administratif de Yaoundé. L'équipement en matériel roulant et d'équipements divers des services opérationnels s'est poursuivi soit par les moyens propres soit par le biais des partenaires traditionnels.

Permettez-moi à présent de recentrer mon propos sur les grandes orientations ainsi que sur les grands axes stratégiques de notre sous secteur. Les actions qui seront menées en 2014 devraient épouser l'esprit du DSCE et la perspective de l'émergence de notre pays en 2035. Elles doivent matérialiser les objectifs fixés dans notre feuille de

route ministérielle 2014 dont le projet de matrice élaboré vise quelques objectifs majeurs à savoir :

- gérer durablement les forêts ;
- aménager les zones de chasse ;
- valoriser les ressources fauniques ;
- créer, sécuriser et aménager les aires protégées ;
- valoriser et promouvoir les aires protégées ;
- optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses ;
- parachever les travaux de construction des délégations régionales, de l'immeuble siège du MINFOF et celui de la COMIFAC

Tout en poursuivant nos efforts d'assainissement du secteur, nous pourrons également mieux cerner les contours du marché intérieur du bois en veillant à son approvisionnement conformément aux directives du Conseil de Cabinet du 13 juillet 2013.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons être convaincus de l'importance effective du secteur forestier et faunique comme levier de développement du Cameroun ; ainsi pourrons nous mettre en œuvre les recommandations de l'étude économique pour le secteur forestier et faunique confiée au CIFOR. Il s'agit de maximiser la contribution du secteur à l'économie nationale par le dépassement des

performances actuelles à savoir un chiffre d'affaire de 809,63 milliards de FCFA pour une valeur ajoutée et contribution au BIP de 4,9% et la création de 200.000 emplois formels et informels telle que relevées dans cette étude.

C'est le lieu de relever ici que ce défi interpelle tous les acteurs au rang desquels l'Etat apparaît comme tête de proue, à juste titre, en tant que garant souverain du développement social de notre pays.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers Collaborateurs

A l'heure du bilan, il est loisible de relever que les pouvoirs publics ont consenti d'énormes sacrifices pour rendre notre administration moderne et performante à l'heure de la mondialisation.

Assurément, le Ministère des Forêts et de la Faune a une partition capitale à jouer dans le projet d'édification de notre pays. Son rôle institutionnel est bien connu, bien défini, bien encadré à travers le volet de la gouvernance forestière et faunique.

Le bilan dressé par Monsieur le Secrétaire Général illustre à juste titre, la prise en compte des axes de cette gouvernance.

Je citerai pour mémoire :

- la signature le 6 octobre 2010 de l'Accord de Partenariat Volontaire qui a entre autres abouti à la mise en œuvre

du projet « Rendre accessible au public les informations citées dans l'annexe 7 de l'APV Cameroun –EU ;

- l'informatisation du Courrier et des documents d'archives ;
- le développement des infrastructures tant au niveau central qu'au niveau déconcentré ;
- l'assainissement du fichier solde et Personnels à travers le SIGIPES ;
- la lutte contre la corruption ;
- la promotion de l'éthique

J'invite donc tous les responsables, cadres et personnels d'appui à s'investir davantage en vue de la mise en œuvre optimale de la gouvernance forestière et faunique dans le sens du rayonnement de notre département ministériel.

Pour sa part, le MINFOF continuera à jouer son rôle régalien de garant de la mise en œuvre de la politique forestière définie par le Chef de l'Etat et appréhendée comme un service public.

A cet égard, je m'en voudrais de ne pas saisir la présente occasion pour interpeller l'Inspection Générale afin qu'elle joue pleinement son rôle pour la mise en œuvre efficiente de notre feuille de route 2014.

Mesdames et Messieurs,

Après ce regard rétrospectif, je voudrais à la suite de Monsieur le Secrétaire Général, présenter mes félicitations à toutes et à tous.

Monsieur le **Secrétaire Général**, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en guise de réponse à vos vœux enthousiastes et très fraternels, de bonne et heureuse année 2014, vous prier, en retour, de recevoir ceux que je forme pour la réussite, la prospérité et le bonheur de chacun d'entre vous et de tous les membres de vos familles respectives.

Vive le Ministère des Forêts et de la Faune

Vive le Cameroun, je vous remercie.